



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SOIN DE SANTE PUBLIQUE D'ANALAKELY

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 08-R1 -CC-AAOO/2025-MSANP/SG/DGFS/CHUSSPA/PRMP

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 07/06/2025 publié dans en date du , ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SOIN DE SANTE PUBLIQUE D'ANALAKELY sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fournitures et installation de matériel technique localisau CHU Andohatapenaka repartie en 2 Lots : lot 2 : Fournitures et installation de l'appareil Groupe ectroge de 160 KVA (contrats-cadres) RELANCE N1** " .

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché À prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAKOTONDRAIBE Manampisoa Fanilo Jean Bruno
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : 2ème étage porte 204-2 Bâtiment CHU SSPA ex-IHS Rue Andrianampoinimerina Analakely

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à PRMP du CHU SSPA 2ème étage porte 204-2 Bâtiment CHU SSPA ex-IHS Rue Andrianampoinimerina Analakely au plus tard le 07/07/2025 à et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 24/06/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS